

Demande de capital de pension

Chaque travailleur du Secteur non-marchand flamand est affilié au plan de pension complémentaire du secteur. Le plan de pension travaille avec un compte d'épargne-pension sur lequel des cotisations sont versées.

Pour gérer les comptes d'épargne-pension, le secteur a fondé le Fonds de pension du secteur non-marchand flamand. Ce fonds de pension est géré de manière paritaire par des représentants des employeurs et des travailleurs et est placé sous le contrôle du gouvernement flamand et de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Quand recevrez-vous le capital de pension constitué?

Le Fonds de pension vous versera le capital de pension constitué, avec le rendement financier compris:

- Le capital est exigible au moment de l'âge de 65 ans ou plus tôt si vous obteniez une pension légale avant, mais pas avant l'âge de 60 ans

Bien que tous les impôts requis aient été déduits lors du paiement, vous êtes tenu(e) de reprendre ce versement dans votre déclaration à l'impôt des personnes physiques. Nous vous enverrons, l'an prochain, une fiche fiscale qui vous permettra d'effectuer une déclaration correcte.

Que devez-vous faire?

Si vous souhaitez recevoir le capital de pension à vos 65 ans, vous ne devez provisoirement rien faire. Quand vous aurez atteint l'âge de 65 ans, le Fonds de pension vous enverra les documents avec lesquels vous pouvez demander le paiement de votre capital de pension.

Si vous répondez aux conditions pour pouvoir demander votre capital de pension avant vos 65 ans, vous pouvez obtenir son paiement en renvoyant ce formulaire complété au Fonds de pension. Le Fonds de pension vous versera alors au plus vite le capital de pension net.

À compléter par vous (en majuscules svp)

Vos données:

Prénom et nom: _____

Numéro de registre national: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (repris au verso de la carte d'identité)

Date de naissance: _ _ / _ _ / _ _ _ _ (jour/mois/année)

Date de pension: _ _ / _ _ / _ _ _ _ (jour/mois/année)

Signature: _____

Date: _ _ / _ _ / _ _ _ _

Renvoyer le formulaire et les pièces justificatives au:

Fonds de pension du secteur non-marchand fédéral

Boîte postale 33 - 2980 Zoersel